

AUDIOMÉTRIE

Un guide pour fiabiliser et valoriser les pratiques



Alors que les pratiques en audiométrie restent hétérogènes, le Snitem s'apprête à publier un guide de bonnes pratiques. Ce document vise à mieux faire comprendre l'importance de l'étalonnage des équipements et à accompagner les professionnels dans leur quotidien. **Entretien avec Alain Frénéat, directeur de Diatec France et président du groupe de travail en charge de son élaboration.**

Snitem Info : Quelle est la genèse de ce guide de recommandations ?

A.F. : À l'origine, notre groupe de travail en audiométrie, composé de représentants des entreprises Natus, Diatec, Starkey, WSA Diagnostics et iAudiogram adhérentes du Snitem, se concentrait plutôt sur l'analyse du marché des équipements utilisés pour évaluer l'acuité ou la sensibilité auditive des patients. Puis, au fil de nos échanges, un constat s'est imposé : il existe aujourd'hui des pratiques très différentes en matière de maintenance des audiomètres. Dans le même temps, le contexte a évolué, avec un fort développement de l'activité des centres d'audioprothèses dans le cadre de la réforme du 100 % santé. Nous nous sommes donc demandé ce que nous pourrions apporter, en tant que fabricants, pour sensibiliser à l'enjeu d'assurer le suivi des équipements, rappeler le cadre réglementaire, mais aussi permettre aux professionnels de démontrer la qualité et le sérieux de leur travail. C'est l'enjeu de ce guide.

S.I. : Que contient-il précisément ?

A.F. : L'étalonnage, essentiel pour garantir la performance des appareils et la sécurité des patients, nous est apparu comme un sujet clé. C'est un élément parmi d'autres, bien sûr, mais c'est un marqueur de rigueur. Or, il est encore parfois perçu comme une contrainte, sans toujours être bien compris. L'idée du guide est donc d'expliquer à quoi sert cette procédure, quelles sont les normes et réglementations applicables, quels sont les risques encourus en cas de non-respect et quel est le partage des responsabilités entre fabricant et utilisateur. On y retrouve des précisions de vocabulaire pour éviter toute confusion, notamment entre

« calibration » et « étalonnage ». On rappelle également qu'un étalonnage tous les ans est recommandé auprès d'une entreprise qualifiée et qu'un équipement mal contrôlé peut fausser certains diagnostics et entraîner un mauvais réglage des appareils auditifs, voire, pour certains appareils relativement anciens, provoquer une surexposition sonore des patients, par exemple.

S.I. : Le guide se veut le plus pratique possible...

A.F. : En effet. Nous avons fait le choix d'un document pédagogique assez court – quinze pages – pour aller à l'essentiel. Il comporte également une foire aux questions, en ciblant des cas concrets : Que faire si le casque a subi un choc ? Que faire après avoir changé l'un des éléments de l'équipement de mesure ? Faut-il payer pour effectuer un étalonnage ? etc.

S.I. : Quand sera-t-il achevé ?

A.F. : Nous avons longuement travaillé le document et nous en sommes aujourd'hui à une version aboutie, en cours de relecture auprès du service juridique du Snitem. L'étape suivante sera de le faire valider par la Société scientifique d'audioprothèse, la Société française d'audiologie et la Société française d'ORL. Nous visons ainsi une publication à la rentrée. Il sera disponible en version numérique sur le site www.snitem.fr et accessible gratuitement à tous les professionnels qui réalisent des examens audiométriques : les audioprothésistes, les médecins ORL et généralistes ou encore, les services de médecine du travail et de médecine scolaire. L'enjeu est vraiment d'assurer aux patients des mesures fiables pour une prise en charge de qualité.